

Enfantine

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **55 (1917)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

FEUILLETON DU « CONTEUR VAUDOIS »

LES CHALETS DE LA ROSELINAZ

7

« Bonjour, beau-père, » dit-il en abordant Jean-Toine le sourire aux lèvres ; « on disait que vous étiez allé là-haut, » ajouta-t-il, en montrant du doigt la Dent de Morcles dont les deux pointes s'élevaient fièrement dans l'espace.

— « J'ai changé d'avis, répondit Jean-Toine, non sans laisser percer dans le ton de ses paroles un sentiment de tristesse. « Et toi, où vas-tu, si gai et si alerte ? »

— A Morcles, chercher des ouvriers. Il s'agit de commencer tout de suite l'exploitation de la forêt que j'ai vendue à Bougeois.

— Mais est-ce bien sérieusement que tu penses à faire abattre la forêt de la Roselinaz ? As-tu réfléchi aux conséquences ? Tu sais avec quel soin on a veillé à la conservation de cette muraille, qui préserve nos chalets des atteintes du vent du nord et qui nous met à l'abri des avalanches. Que sera la Roselinaz quand tu l'auras dépouillée de son principal charme ? Un désert.

— Ton père et moi, c'est là que nous avons passé les premiers étés de notre enfance ; toi-même, quoique tu nous aies quittés de bonne heure, tu l'y es promené, tu y as joué et tu dois l'aimer.

Toutes ces choses, Charles se les était dites, mais l'éloquence de Joseph Bourgeois et la perspective de gagner, presque sans peine, une somme de fr. 5,000 avaient vaincu ses scrupules.

— Il est impossible, Charles, que tu songes sérieusement à cette affaire ; tu dois comprendre quel chagrin ce serait pour moi, et certainement aussi pour la femme, si notre belle forêt devait disparaître.

— Je suis lié ; il n'y a plus à reculer. En disant ces mots, Chezau enfoua son chapeau jusque sur ses yeux comme pour mieux cacher le commencement d'irritation que soulevait en lui la persistance de son beau-père à vouloir le faire revenir sur son marché, et il se remit en marche.

Ces paroles vinrent encore résonner à ses oreilles : « Réfléchis-y ; ce que tu veux faire ne peut ni ne doit être ; pour ma part, je n'y consentirai jamais. »

Cette fois, Charles s'oublia tout à fait, et d'un ton plein de colère, il lança au vieux Toine une phrase dont celui-ci à qui elle s'adressait ne comprit que ces mots : « Mélez-vous de ce qui vous regarde. »

Profondément navré et en même temps froissé de la façon dont son gendre avait repoussé ses instances, le père de Marie entra à la maison, où il eût un long entretien avec sa fille. Quand celle-ci le quitta pour rentrer à la cuisine, les domestiques remarquèrent qu'elle avait les yeux rouges et pleins de larmes. Leur curiosité, mise en éveil par un fait qui ne s'était jamais présenté, si ce n'est au moment de la mort de Pierre Chezau, fut bien plus vivement excitée quand la maîtresse de la maison les invita à venir en aide à son père : il s'agissait de transporter ses effets dans son petit chalet. Le beau-père et le gendre en arrivaient donc à une rupture.

Charles revint assez tard dans l'après-midi. Il vit bien à l'air de sa femme qu'il s'était passé quelque chose, mais il ne voulut ou n'osa lui adresser aucune question. Il profita des dernières clartés du jour pour aller mesurer la partie de la forêt qu'il avait l'intention de faire abattre en premier lieu. Il ne reparut qu'à la nuit. Marie était dans sa chambre ; son dernier né, sous l'empire de quelque malaise, pleurait, criait, se débattait ; impossible de le calmer autrement qu'en le promenant et en lui chantant quelque vieil air de la montagne, que le cœur de la mère y fût ou n'y fût pas. Il lui fallait toute la patience que donne l'amour maternel. Quant à Charles, qui s'était assis et mangeait un morceau de pain et du fromage, fatigué des cris du nourrisson, il s'apprêtait à sortir, lorsque Marie se plaça devant lui :

« Charles, fit-elle, d'une voix que l'émotion faisait trembler, j'ai à te dire une chose qui me fait de la peine ; mon père est retourné dans notre vieille maison.

— Comment donc ? et pourquoi ?

— Mais... tu dois bien penser pourquoi ! Il m'a

dit qu'il n'était pas bon qu'il demeurât plus longtemps sous notre toit. »

Tous deux se turent, Marie, par crainte d'offenser son mari, ce dernier, peut-être, parce qu'il s'attendait à des reproches, à des plaintes, ce qui lui eût permis de donner essor aux sentiments d'irritation qui l'agitaient. Sa course à Morcles n'avait pas donné le résultat qu'il attendait. Ceux des habitants de l'endroit qu'il avait eu à son service l'hiver précédent et qui y avaient gagné un bon salaire n'étaient pas disposés à venir exploiter la forêt de la Roselinaz, tâche autrement pénible ; quelques-uns seulement, mais les moins qualifiés, acceptèrent les offres de Charles Chezau. Dans la petite pinte que desservait un parent de son beau-père, nommé comme lui Jean-Toine Guillat, Charles s'était entendu blâmer de chacun ; on ne comprenait pas que, par amour du gain, il eût pu consentir à vendre une forêt dont la conservation semblait à tous indispensable pour la sécurité, non pas seulement des chalets de la Roselinaz, mais même pour celle du village. Charles avait assez de raison pour s'avouer à lui-même qu'il était engagé dans une facheuse affaire, mais aussi trop d'orgueil pour reconnaître son tort et revenir en arrière. Cependant, si, de retour chez lui, sa femme eût ouvertement et courageusement exprimé sa façon de voir, peut-être aurait-il fait ses efforts pour rompre l'engagement irrésistible auquel il s'était soumis. Mais non, sa femme avait gardé le silence et, après les quelques paroles qu'elle avait prononcées, presque malgré elle, elle avait repris sa marche en long et en large dans la chambre, en chantant à son enfant une vieille et bonne chanson un peu mélancolique et faite pour endormir.

Charles déjà froissé, le fut plus encore, et les réflexions auxquelles il s'abandonna n'étaient pas de nature à l'apaiser. « Ma femme et son père, se dit-il, auront certainement parlé et reparlé de cette affaire, ils m'auront blâmé de toute façon. Certainement, elle n'aura épargné ni larmes ni prières pour obtenir de son père qu'il restât ici ; et si ma femme pleure, si mon beau-père nous quitte, tous deux auront dit que je suis le seul coupable. On garde le silence avec moi, comme si je n'étais pas digne d'une parole d'explication, comme si j'étais un mal-faiteur. Et qu'ai-je fait ? J'ai voulu assurer l'avenir de mes enfants par mon travail, rien de plus. Ils veulent être injuste avec moi. Eh bien ! on verra qui est le maître ici. »

Si Charles eût su que sa femme avait dû promettre à son père de ne pas se mêler de cette affaire et combien cette promesse lui coûtait à tenir, il ne se serait pas mis en route le lendemain pour aller jusqu'à Salvan et à Mex chercher les ouvriers nécessaires à l'exploitation de la forêt de la Roselinaz.

Que la journée fut longue et triste pour Marie ! Que de fois, seule avec ses enfants, elle arrosa leur front de ses larmes ! Elle s'affermait dans la résolution de parler à son mari, de tout faire pour l'apaiser, mais en même temps de solliciter de lui l'abandon de ses projets. Le soir, quand Charles entra l'air froid et toujours irrité, Marie sentit son courage s'évanouir ; ses lèvres ne purent s'ouvrir et son mari se retira en se disant : *On me traitera bientôt comme un chien, ici. Mais nous verrons.*

Toute une semaine se passa ainsi, sans que Charles et sa femme eussent échangé une parole d'affection, sans qu'il eût été question de rien entre eux. Le lundi suivant, Joseph Bourgeois arriva de grand matin à la Roselinaz, accompagné d'une dizaine d'ouvriers armés de haches, de scies et de cordes ; il leur indiqua l'endroit de la forêt par où devait commencer leur œuvre de destruction, puis se dirigea du côté du chalet de Charles Chezau. A son approche, celui-ci ne put réprimer comme un vague sentiment d'angoisse et si, à ce moment, sa femme fût venue à lui et l'eût supplié encore une fois de rompre le marché fait avec Bourgeois, certainement Charles aurait dit à ce dernier : « Parrain, renonçons à cette affaire ; il ne peut plus en être question ; je vois qu'en la poursuivant je causerais un profond chagrin à ma femme et à mon beau-père et qu'il n'y aurait plus de paix possible chez moi. » Malheureusement, quand Marie avait vu Joseph Bourgeois prendre le chemin du chalet vite elle avait pris ses deux enfants sur ses bras et s'était réfugiée dans la petite chambre qui, quelques jours auparavant, abritait encore son vieux père.

(A suivre.)

Le collidor. — Un habitant d'un village du Gros de Vaud était allé faire visite à l'un de ses amis d'un village voisin, qu'il n'avait revu depuis un certain temps.

On descendit à la cave et l'on s'y attarda. La nuit venue, quand le visiteur se décida à reprendre le chemin de son village, ses jambes flageolaient quelque peu et il allait d'une paroi à l'autre du long corridor de la maison.

Alors, l'amphitryon, voyant l'embarras de son ami :

— Dis, Frédéri, faudrait-voir peut-être que je te prête mon collidor pour retourner à ..., afin que tu puisses rentrer de pointe !

Quel temps fait-il ? — L'autre jour, chez un de nos professeurs, Madame, avant d'avoir mis le nez à la fenêtre, demande à la bonne, une brave fille de la campagne :

— Rosa, quel temps fait-il ce matin ?

Il ne pleuvait ni ne neigeait ; pas plus de vent que de soleil ; ni chaud ni froid. Un ciel terne, un vrai temps « neutra ».

— Oh ! bien, madame, y ne fait point de temps !

Satisfaction. — Une jeune campagnarde, en service à Lausanne, est allée, peu après le Nouvel-An, faire visite à sa famille.

— Alo, Bertha, te plais-tu chez tes maîtres, y es-tu bien ? demande la mère.

— Oh ! vois-tu, mama, j'y suis si tellement bien, si tellement heureuse, que je voudrais y mourir !

Gagné au change. — Un colonel demandait à son ordonnance :

— Eh bien, mon garçon, êtes-vous content d'être maintenant à mon service.

— Pour sûr, mon colonel. Avant, j'avais tout le temps le caporal, le sergent, le lieutenant, le capitaine, le major même, pour m'embêter. A présent, je n'ai plus que vous.

Enfantine. — Dis papa, comment qu'on fait pour manger, quand on a plus de dents.

— Eh ! bien, mon chéri, on se fait mettre des fausses dents, comme la tante Clémentine.

— Ah ! oui, tante Clémentine a de fausses dents ? C'est curieux, elle ne me l'a jamais dit.

L'esprit. — Mme de Sévigné disait qu'elle ne craignait rien tant qu'un homme qui avait de l'esprit toute la journée.

Grand Théâtre. — Spectacles du samedi 17 au mardi 21 février. Une belle soirée, et variée.

Samedi 17 à 8 h. $\frac{1}{2}$ du soir : *La Massière*, de Jules Lemaitre, un grand succès.

Dimanche 18, à 2 h. $\frac{1}{2}$ et à 8 h. (matinée et soirée) un spectacle de choix : *La Main de singe* et *Le Gendre de M. Poirier*.

Lundi 19, soirée organisée par le *Turnus universitaire*.

Mardi 20, soirée populaire, à 8 h. $\frac{1}{2}$, *La prise de Berg-op-Zoom*.

Comédie (Kursaal). — Prochains spectacles :

Samedi, dimanche (matinée et soirée) et lundi 19 février : *Monsieur Alphonse*, pièce en trois actes de Alexandre Dumas. Le spectacle commencera par : *La Peur des Coups*, en un acte de Courteline.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Julien MONNET, éditeur responsable.

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.

Albert DUPUIS, successeur.

* Cette jolie nouvelle, qui a pour théâtre l'un des sites les plus agréables de nos Alpes vaudoises, a été publiée en 1874, par la *Feuille d'Acis de Lausanne*. Son directeur a bien voulu nous accorder l'autorisation de la reproduire. Elle n'est pas signée.